

**pays sud-gâtine**

# Premier bilan après six mois

**Jean-Pierre Rimbeau, président de Val de Gâtine, a dressé un bilan de la collectivité après six mois d'exercice.**

**F**lorence Xhaard, nouvelle receveuse de la trésorerie de Coulonges-Val d'Egray, a répondu à l'invitation de Jean-Pierre Rimbeau, en participant au conseil communautaire de Val de Gâtine mardi soir. « J'ai été auparavant comptable public en Indre-et-Loire, après avoir travaillé à Niort, a précisé Mme Xhaard. Cette invitation va me donner l'occasion de prendre connaissance de vos projets. » Jean-Pierre Rimbeau a tenu à dresser un premier bilan, après quelques mois d'exercice : « Ce temps nous a permis d'effectuer un début de mise en place. La continuité des services aux usagers a été assurée. Nous avons essayé de faire fonctionner ce conseil communautaire du mieux

possible, en cherchant à corriger le tir dans un certain nombre de secteurs. Le premier budget a été réalisé avec les incertitudes inhérentes à un début d'activité et six mois, ça n'est pas si long, pour lancer cette nouvelle machine. Dans la seconde partie de l'année, nous allons rouvrir un certain nombre de dossiers, pour qu'ils puissent être travaillés. »

**Finances.** Les comptes de gestion et administratifs 2016 ont été présentés, pour chaque ex-communauté, Pays sud Gâtine, Gâtine-Autize et Val d'Egray. Ils ont été approuvés à l'unanimité.

**Transports scolaires.** A la rentrée prochaine, Val de Gâtine aura la charge des transports des enfants de maternelle et de primaire. Prise en charge par la communauté de 25 € par enfant.

Ceci nécessite la création d'une régie de recettes.

**Enfance-jeunesse.** La commission éducation-familles travaille sur l'harmonisation des services. « Mettre l'accent sur un travail commun de communication, nous paraît important, selon Danielle Taverneau. Il existe notamment un projet d'esprit communautaire au niveau des Ram (relais assistantes maternelles). Les responsables de chaque structure des ex-communautés, se rencontrent régulièrement et je les remercie pour l'avancée des travaux. »

**FPIC.** Pour le Fonds de péréquation intercommunal et communal, une répartition de droit commun est retenue. Ainsi Val de Gâtine percevra la somme de 270.835 €. Les communes se

partageront le montant de 352.454 €, au prorata de leur population.

**Ressources humaines.** Création d'un emploi fonctionnel de direction. Maryse Cathelineau officie à la fonction de directrice générale des services, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier et la création de Val de Gâtine. Les élus valident une ouverture de poste, qui sera occupé par la personne nommée (en interne), jusqu'à la fin de la mandature.

**Voirie.** Attribution marché de travaux d'entretien au RMA. Une mise en concurrence a été lancée pour deux lots. Le marché est attribué à la société Colas pour 150.350 € HT.

Cor. NR, Stéphane Massé



**Mazières en Gâtine**